

LE CONGO

— FIN¹ —

Après avoir parlé du Congo et de ses habitants, je vais dire comment cette contrée a été explorée à notre époque. J'ai réservé cette question pour la fin de mon article, parce qu'elle me fournira l'occasion de parler des droits que la France peut faire valoir sur le pays, et des avantages qu'elle en retirera si elle le veut. Le bas Congo est très difficile à remonter sur des bâtiments, non pas que son cours ne soit assez profond, mais parce que de l'Océan jusqu'à Ntamo, sur un espace de trois cents kilomètres environ, il comprend des cataractes et des rapides très dangereux. Les navigateurs, tels que Tuckey et Herwet, qui ont essayé de pénétrer dans le cours du fleuve, n'ont pu s'avancer plus loin que Vivi, en aval des cataractes du Yellala. La route terrestre, il est vrai, doit être moins difficile que la route fluviale; cependant elle présente aussi ses dangers et ses difficultés, car elle est encaissée entre des montagnes abruptes parfois très rapprochées, et qui laissent à peine la possibilité de tracer des sentiers. Ajoutons à cela le mauvais vouloir des indigènes, toujours disposés à regarder l'étranger comme un envahisseur dont il faut se débarrasser à tout prix, et nous aurons une idée des obstacles qui s'opposaient à la reconnaissance du Congo.

L'honneur de cette entreprise difficile devait appartenir à un

¹ V. *Revue Lyonnaise*, p. 262, t. V. 1883.